



Rapport d'activité



2
0
1
1





ASSEMBLEE GENERALE DE L'AGORA 2012

**Le 18 avril 2012 à 18h30
en nos locaux du Centre des Tattes, bâtiment A**

Rapport d'activité 2011

Impressionnant ! Il est impressionnant de constater, une fois de plus, à quel point les théories d'un René Girard sur le système du bouc émissaire s'appliquent à la réalité du terrain. Il en était déjà question, au sujet des étrangers, dans le mémorandum de 1991 des trois Églises de Suisse. Depuis, les cibles se sont précisées. Ont longtemps été visés les « faux réfugiés » ou les « réfugiés économiques ». Puis ceux qui « abusent » du droit d'asile, les « Nems » (personnes frappées d'une non-entrée en matière) et les « déboutés ». Il y a encore les musulmans, avec un pic lors de la votation sur les minarets. Et, ces derniers temps, ce sont les Roms qui se trouvent dans le collimateur. Quelques-uns d'entre eux sont entrés dans la filière de l'asile et sont nos voisins aux Tattes.

Il arrive que certaines de ces catégories se conjuguent. Ainsi, l'on peut être Rom et débouté. Ou frappé d'une non-entrée en matière et musulman. Et de plus vu comme un « réfugié économique » ou un « abuseur ». Un lourd fardeau. Il règne, dans notre société, une atmosphère générale de rejet qui exerce une influence sur les dispositions légales et les décisions des autorités. Cependant, aux Tattes, nous sommes aux premières loges pour constater que rien ni personne ne peut empêcher la vie de surgir. Des bébés naissent autour de nous. Certains d'entre eux commencent leur existence avec un statut de « débouté » ou de « nem ». Cela a quelque chose de cruel. Il n'empêche que ces enfants sont bien là, il n'empêche que leur présence réjouit leurs parents. Et nous réjouit. Qui les rejettera ?

Comme on le lira ci-dessous, en 2011 l'AGORA a continué d'accompagner, de diverses manières, des « boucs émissaires » de différentes catégories. Sans les enfermer dans leur statut ou leur appartenance. En les considérant simplement comme des frères et sœurs humains. Une manière de glisser quelques grains de sable dans un système qui, selon René Girard, aurait besoin de l'unanimité pour bien fonctionner.

Michel Bavarel

Aumônerie genevoise œcuménique auprès des requérants d'asile
Ch. de Poussy 1, Bâtiment A – 1214 Vernier
Tél. 022 930 00 89
Secrétariat : 022 819 88 27

L'équipe de l'AGORA

En 2011, l'équipe compte trois aumôniers, vingt-trois bénévoles, et, successivement au cours de l'année, six civilistes et des stagiaires : un stagiaire diacre de l'Église protestante, deux stagiaires en maturité spécialisée ; deux stagiaires en vue d'une inscription à l'HETS (Haute École de Travail Social); et une dizaine de jeunes pour un bénévolat ponctuel à l'accueil ou avec les enfants.

Deux personnes en emploi de « contre-prestation » de l'Hospice général sont chargées de l'atelier informatique.

Aumôniers et bénévoles se réunissent une fois par mois. La supervision mensuelle, avec M^{me} Franceline James, ethnopsychiatre, est ouverte à chaque membre de l'équipe qui le souhaite.

Le Bureau de l'AGORA se compose de neuf personnes : un président, un vice-président, un trésorier, une secrétaire, les aumôniers et deux bénévoles. Il se réunit une fois par mois.

Le Conseil, qui compte vingt-trois personnes, comprenant le Bureau et d'autres membres, se réunit tous les deux mois.

Tous les quinze jours, des aumôniers participent à la réunion de la Coordination asile.

L'AGORA est également présente dans l'association Partage, et représentée aux comités d'Elisa et des Araignées artisanes de la paix. Une « aumônière » est membre du comité de rédaction de Vivre Ensemble.

L'accueil

Treize bénévoles et une stagiaire, présentes deux par deux, reçoivent, chaque jour de la semaine, des requérants d'asile qui viennent soit demander conseil et aide, soit suivre des cours de français, d'informatique, consulter le service juridique ELISA ou les Scribes pour des démarches administratives. Les bénévoles font un travail d'information important et sont à l'écoute de chacun.

Tous les vendredis à 17 heures, une lecture biblique partagée rassemble l'équipe des responsables ainsi que des requérants d'asile.

Le nombre de personnes différentes passant un temps plus ou moins long dans nos locaux peut être évalué entre 60 et 70 par semaine.

Les cours de français

En 2011, douze bénévoles, les six civilistes, les deux stagiaires et une bénévole ponctuelle ont donné des cours, en groupes ou individuellement.

Il y a eu un pique-nique des professeurs de français, en janvier, pour faire le point et échanger les expériences. Les réfugiés peuvent s'inscrire à tout moment, et nous essayons de les répartir entre débutants, « faux-débutants », moyens, et analphabètes. Dès octobre 2011, on a vu une demande accrue de la part de réfugiés « NEM » (*non entrée en matière*, logés aux Tattes ou dans un abri souterrain de la Protection civile) : ils sont particulièrement peu réguliers aux cours. Donc, plus que jamais, l'irrégularité est grande, et les groupes changent en cours d'année.

En faisant quelques pointages, nous avons compté environ 36 passages d'élèves par semaine. Comme toujours, le moment de la pause, à l'accueil, permet des échanges en français – on exerce ce qu'on a appris, dans l'amitié : c'est important.

Une bénévole de l'accueil enseigne le français trois fois par semaine au foyer d'Anières.

L'atelier d'informatique

Nos installations ont été continuellement mises à jour pour répondre aux exigences techniques requises pour la préparation aux examens du diplôme ECDL (en effet ce dernier suit l'évolution de Windows). Nous avons même pu acheter des ordinateurs neufs de fin de série, à un prix imbattable, de chez XY... (l'AGORA ne fait pas de publicité !)

L'animation de l'atelier est confiée à des informaticiens (professionnels ou non), engagés dans le cadre des emplois de contre-prestation de l'Hospice général et appuyés par des bénévoles (parfois par le civiliste). Une seule personne est en fonction actuellement. Pour l'avenir, l'organisation de l'atelier sera repensée pour mieux correspondre à nos forces. Depuis septembre 2011, les cours sont donnés le matin, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Ils sont généralement bien suivis, avec, parfois quelque fléchissement ! La majorité des participants sont des requérants d'asile (de tous les statuts); nous accueillons également quelques personnes sans statut légal.

Voici une vue d'ensemble de l'enseignement ECDL (European Computer Driving Licence) qui fonctionne de la manière suivante: nous formons les personnes puis nous les inscrivons pour les examens préparés par Microsoft qui se déroulent à l'Ifage.

1. Module 1: Bases de l'informatique (théorie)
2. Module 2: Utilisation de l'ordinateur et gestion des fichiers (Windows)
3. Module 3: Traitement de texte (Word)
4. Module 4: Tableur (Excel)
5. Module 5: Base de données (Access)
6. Module 6: Présentation (Powerpoint)
7. Module 7: Information et Communication (Internet Explorer et Outlook)

Site internet : www.AGORA-asile.ch

Grâce à un bénévole, le site de l'AGORA a été remis en fonction en janvier 2011. La page d'accueil contient des informations sur les actualités et les manifestations en lien avec la problématique de l'asile. Les pages suivantes donnent des renseignements sur les activités propres à l'aumônerie. Un espace est réservé aux bénévoles de l'AGORA.

AGORA INFOS

Un rapide aperçu des 4 numéros de notre bulletin met en exergue nos préoccupations du moment:

En début d'année, nous étions en pleine action contre l'aide d'urgence.

En été, la Fédération des Églises Protestante nous a «surpris» en acceptant le mandat de surveillance des vol spéciaux; c'est toute la problématique du «jusqu'ou» aller dans la collaboration qui s'est posée.

A la rentrée d'automne, la parution du livre de Mme Margarita Sanchez-Mazas, «La construction de l'invisibilité», a été un moment fort; très documenté et fouillé, ce livre ne permet pas de dire: « Je ne savais pas !»

En décembre, on évoquait notamment les cercles de silence qui se sont déroulés pour la première fois au long de l'année 2011.

Repas mensuels de Vernier

Chaque premier mercredi du mois, un repas, confectionné chaque fois par des personnes de différents pays, est proposé à la salle de paroisse de Vernier. Ce moment convivial permet de rassembler requérants, bénévoles et sympathisants de l'AGORA. C'est également l'occasion de faire connaissance pour créer des liens d'amitié et de solidarité.

Les visites à domicile

Les aumôniers et des bénévoles font régulièrement des visites au domicile des requérants (dans les différents lieux d'hébergement), soit pour soutenir des personnes en situation difficile, soit pour répondre à une invitation. Cette activité est impossible à comptabiliser. Au cœur du foyer des Tattes, l'équipe de l'Agora rencontre les nouveaux arrivants (de manière peut-être plus «immédiate» qu'à la Croisette), tout en restant en contact avec nos

amis qui y habitent depuis un certain temps ! Ainsi la charge augmente sans que nous nous rendions toujours compte !

Le groupe des dames

Il y a six ou sept ans, nous avons proposé aux femmes qui venaient dans la salle d'accueil de l'AGORA de se réunir chaque mardi après-midi. Pour être ensemble entre femmes. Et ce groupe tient bon. Le but de ces rencontres : parler, écouter, être écoutée. Moments sympathiques, sans inscription, sans obligation, autour d'un goûter, d'une tasse de thé. On se retrouve entre personnes de diverses nationalités : Éthiopie, Afghanistan, Kosovo, Syrie, Irak, Turquie, Iran... Moments de partage de ce qu'on vit, les joies, les souffrances, les difficultés du quotidien. Moments de bonheur aussi avec les enfants pas encore scolarisés. Le nombre des participantes fluctue entre une et huit. Deux bénévoles de l'AGORA les accompagnent.

Activités avec les enfants

En 2011, plus de cent enfants étaient hébergés au foyer des Tattes. Une cinquantaine ont fréquenté l'aumônerie (dont une trentaine régulièrement). Chaque mercredi matin, différentes activités leur ont été proposées : pique-nique au bord du Rhône, sorties à la patinoire et à la bibliothèque, bricolage, jardinage... A midi, ils partagent un repas qu'ils ont confectionné ensemble. Ces activités ont été possibles grâce à la disponibilité d'une dizaine de jeunes bénévoles (étudiants pour la plupart) qui ont spontanément offert un peu de leur temps libre.

Présence auprès des personnes frappées de non-entrée en matière, des « NEMs » Dublin et des déboutés...

Le titre de ce paragraphe indique combien la situation est complexe. À cause de promesses qui n'auraient jamais dû être faites – « il n'y aura jamais plus de 10'000 requérants par année ! » - la Protection civile de Châtelaine est toujours ouverte et nullement près d'être fermée. Au contraire, on en ouvre d'autre(s) !

Au bâtiment I des Tattes qui avait « accueilli » les « NEMs » de la PC de Châtelaine avant Noël 2010 a été adjoint le bâtiment J. Les habitants des deux bâtiments sortent par la porte du bâtiment I où se tiennent les employés de Securitas qui filtrent les passages.

De nouveaux arrivants ont été attribués à la PC de Châtelaine : les « NEMs » Dublin – c'est-à-dire les requérants que l'on s'apprête à renvoyer dans le premier pays par lequel ils sont entrés en Europe et dans lequel ils auraient déposé leur demande d'asile. La Suisse renvoie en effet quelque 60% des demandeurs d'asile dans ce premier pays.

Cette année, un petit peu plus de requérants de cette catégorie nous ont demandé un cours de langue ou d'informatique. Mais leur présence est très incertaine. Leur survie accapare l'essentiel de leurs efforts et leur situation les empêche d'élaborer tout projet à long terme. Par contre, le service juridique d'Elisa est submergé de travail et de demandes de recours ! La séance de football hebdomadaire du mardi matin reste l'activité la plus populaire ; la ville met un stade à notre disposition dans le complexe sportif du Bois-des-Frères.

Nous voulons aussi souligner l'excellent rapport que nous avons avec les responsables des bâtiments I & J ainsi qu'avec le personnel du Bois-des-Frères.

Nous pouvons ainsi garder une certaine proximité avec des personnes dont le moral est affecté par leur enfermement dans une absurde prison virtuelle où elles ne sont pas en mesure de prendre des décisions pour leur avenir.

Accompagnement de personnes soumises au régime d'aide d'urgence (particulièrement des familles)

Depuis le 1er janvier 2008, les personnes déboutées ne bénéficient plus d'un accompagnement social personnalisé. En cas de besoin, elles peuvent s'adresser à la permanence sociale des Tattes dont les attributions sont limitées par des Directives cantonales. Pour ces personnes, l'AGORA joue un rôle important au niveau de l'information et sert souvent d'interface auprès de différents services : Hospice général, Santé-Migrants, Croix-Rouge, Centre social protestant, Caritas, Département de l'Instruction Publique, Bureau d'intégration des étrangers, IFAGE, Service des Étrangers et des Confédérés...

Partenariat avec l'association Partage

Une fois par semaine, l'AGORA reçoit de l'association Partage différentes denrées alimentaires pour les collations de l'accueil, les repas hebdomadaires et mensuels, les goûters des enfants, les visites à Frambois et à la PC. Partage fournit également des couches pour les enfants des familles soumises au régime d'aide d'urgence.

Formation et information

En 2010, les responsables de l'AGORA ont participé à des rencontres dans des paroisses et des groupes de catéchisme pour expliquer les conditions de vie des réfugiés. Ils ont collaboré avec le Codap (Centre de conseils et d'appui pour les jeunes en matière de droits de l'homme) et le SCAI (Service des classes d'accueil et d'intégration). Ils ont également animé des débats à Uni-Mail avec Amnesty International pour sensibiliser la population aux problèmes rencontrés par les familles soumises au régime d'aide d'urgence.

A diverses reprises, les aumôniers ont répondu aux questions de collégiens et d'étudiants qui avaient choisi de faire un travail de maturité ou un bachelier en lien avec le durcissement des lois sur l'asile et leurs conséquences pour les requérants.

Les infirmières-stagiaires de Santé-Migrants, les stagiaires de l'ODAE (Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers) et d'autres personnes actives dans le réseau de la Coordination-asile genevoise ont visité les lieux de présence de l'AGORA (l'aéroport, l'accueil au foyer des Tattes, la prison administrative de Frambois).

Pour les stagiaires, les civilistes et les bénévoles qui le souhaitent, des visites au Centre d'enregistrement et de procédure de Vallorbe ont été organisées.

Cercles de silence

En 2011, l'AGORA a participé à l'organisation de cinq Cercles de silence à Plainpalais (en face de l'église du Sacré-Coeur) qui ont rassemblé chaque fois entre 30 et 80 personnes.

Le premier Cercle de silence s'est déroulé à Toulouse en 2007, à l'initiative d'un franciscain, frère Alain Richard. Ce mouvement s'est rapidement étendu à d'autres villes. On compte actuellement 180 Cercles de silence réguliers en France et quelques-uns en Suisse.

Les Cercles de silence ne sont pas des cercles de prière, mais des cercles citoyens :

« Par le silence, les participants s'élèvent contre les atteintes à l'humanité faites aux étrangers en situation irrégulière et à celle des exécutants recevant des ordres incompatibles avec leur propre dignité. Ce silence veut être un moyen d'action à la portée de tous, une interpellation adressée à nos concitoyens et aux pouvoirs publics, un temps d'intériorité pour une prise de conscience et une invite à déboucher sur d'autres actions » a dit le frère Alain Richard.

L'équipe des responsables de l'AGORA

L'Accueil œcuménique à l'aéroport

L'équipe de l'Accueil œcuménique a poursuivi sa mission en 2011. Je tiens à remercier chacun(e) de mes collègues – tous bénévoles – pour leur fidèle engagement: tout particulièrement Véronique Egger pour les protestants, Claude Wilhelm, Helgard Zotter, Vicenta Aransay et Patrice Gasser pour les catholiques. En outre, j'aimerais remercier l'équipe des permanents de l'AGORA pour la qualité de son écoute et de son soutien indéfectible. Dès la mi-octobre, nous avons bénéficié de la présence active d'Éric Imseng, diacre stagiaire à l'Église protestante de Genève. Il s'est investi, notamment, auprès des requérants d'asile retenus à l'aéroport et m'a accompagnée à Frambois.

Nous travaillons en étroite coopération avec Michel Ottet, Jasmine Kaye et d'autres mandataires d'ELISA-asile qui rencontrent les requérants dès leur arrivée et leur apportent une aide tangible sur le plan juridique. Parfois, ils rédigent un recours en leur faveur lorsque leur demande d'asile a été refusée.

Michel Ottet a organisé une session EXODUS au Luxembourg, en janvier 2011. Elle a rassemblé des collègues de toute l'Europe et nous a permis de nombreux échanges d'information.

La collaboration avec les agents du Service Asile et Rapatriements de l'Aéroport (SARA) est toujours aussi bonne et nous apprécions l'humanité et le respect dont ils font preuve.

Nous apprécions également le travail des collaboratrices d'ORS, en charge de l'intendance dans des locaux fonctionnels dévolus aux requérants d'asile, au sein de la zone dite « internationale » de Cointrin.

Nous avons de bons contacts avec les fonctionnaires de l'Office fédéral des Migrations (ODM) et avec l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) qui propose d'assister les personnes en cas de retour « volontaire ». Six personnes ont bénéficié en 2011 des prestations de l'OIM. Moyennant la mise sur pied d'un projet de réinstallation, elles ont reçu une aide financière pour leur retour dans leur pays d'origine.

En 2011 et selon les statistiques du SARA, 59 personnes ont demandé l'asile à l'aéroport de Genève. Ce flux est très irrégulier (8 demandes en mai et juillet, 10 en octobre et en novembre et aucune en juin ou en décembre).

Le nombre et la répartition des demandes d'asile suivant les origines ont beaucoup changé depuis l'introduction des accords de Schengen. Il n'y a eu que quelques requérants du Nigeria en 2011, alors que les Nigériens étaient majoritaires auparavant. Nous avons vu arriver principalement des Ivoiriens, des Érythréens, des Égyptiens, des Congolais, des Tibétains, quelques Sri Lankais, Irakiens et Turcs.

En 2011, un certain nombre d'enfants ont été contraints de demeurer en rétention, avec leur famille, pour une durée excessive selon nous.

Les requérants doivent attendre la fin de leur procédure d'asile dans la zone de transit. Nombre d'entre eux sont obligés d'y rester deux mois car leur demande d'asile a été refusée. Ils n'ont rien à faire et s'inquiètent de leur avenir: seront-ils refoulés, emprisonnés à la prison de Frambois ou placés en sous-sol dans un abri de la Protection Civile?

Deux réunions ont eu lieu en janvier et en septembre à Olten, permettant un échange entre les aumôniers des différents Centres d'enregistrement (CEP) et des aéroports de Zürich et Genève. Ces rencontres facilitent une bonne collaboration tout au long de l'année!

Visites à Frambois (centre de détention administrative)

Les personnes détenues dans le cadre des mesures de contrainte sont emprisonnées à Vernier, dans la prison de Frambois, lieu de détention administrative des étrangers du Concordat des cantons de Genève, Vaud et Neuchâtel.

Nos visites consistent essentiellement à soutenir moralement et spirituellement les détenus et à les écouter. La détention administrative est mal vécue et ils ont besoin de raconter leur révolte, leur angoisse et le sentiment d'injustice qui les habite bien souvent.

Nous leur proposons des célébrations à Noël, à Pâques et en fonction de leur demande. Nous leur apportons des Bibles ou autre littérature, selon ce qu'ils souhaitent. Nous bénéficions d'une bonne collaboration avec la direction, M. Jean-Michel Claude et Mme Inès Bocco, ainsi qu'avec les agents, l'assistant social, les réceptionnistes, le chef d'atelier, etc. Les membres du personnel portent une attention toute particulière à chacun(e) et se montrent respectueux des détenus. Durant les mois de février et mars, Fernand Melgar était présent avec son équipe pour le tournage de son film « Vol spécial ». Il nous était parfois difficile d'avoir des entretiens alors que nos conversations étaient enregistrées et nos faits et gestes filmés.

Statistiques

Sur les 378 personnes détenues à Frambois en 2011 (285 l'année précédente), 105 étaient envoyées par le canton de Vaud, 162 par Genève, 20 par Neuchâtel et 91 par d'autres cantons. En ce qui concerne les nuitées, 46 % ont été accomplies par des personnes envoyées par le canton de Vaud, 44 % par celui de Genève, 8 % par celui de Neuchâtel et 2% par d'autres cantons. La durée moyenne du séjour a été de 39,3 jours pour les personnes venant du canton de Vaud, 24,1 jours pour celles de Genève et de 33,6 jours pour celles de Neuchâtel.

Les personnes refoulées quittent la Suisse par un vol « spécial » (emmenées, de gré ou de force, par surprise) ou par un vol normal, suivant les cas.

En vertu des accords de Dublin, beaucoup de détenus sont renvoyés dans le pays européen où ils ont séjourné ou qu'ils ont traversé pour venir en Suisse.

Les personnes détenues à Frambois en 2011 appartiennent à 58 pays différents ; 160 avaient un passé pénal connu et 101 étaient sans passé pénal connu. Pour ces dernières, la détention est particulièrement mal vécue, car il est pour elles inconcevable d'être placées dans un établissement pénitentiaire.

Véronique Egger et moi-même retrouvons des personnes ayant déjà été détenues une ou plusieurs fois à Frambois ou d'autres que nous connaissons bien car elles avaient été retenues, dès leur arrivée en avion, deux mois durant à l'aéroport.

Anne-Madeleine Reinmann

Événements en 2011

11 janvier : « Mardi de la diaconie » (2^e mardi du mois) : temps de prière silencieuse suivi d'un repas – présence de membres des Églises catholique et protestante.

29 janvier : premier « Cercle de silence », sur la plaine de Plainpalais.

12 février : premier des six cours de Philippe Chanson "Appréhender nos sociétés pluriculturelles – formation de base en anthropologie culturelle et religieuse."

12 février : vente de pâtisseries à Plainpalais, confectionnées par des élèves de l'École Jean Piaget et des femmes réfugiées, en faveur des Araignées artisanes de la paix.

11 mars : Présentation de l'AGORA à l'Assemblée générale de la paroisse de Chêne

11 mai : l'AGORA et des élèves du SCAI (Service des classes d'accueil et d'insertion) organisent un pique-nique pour les enfants des Tattes.

27-29 mai : retraite à l'abbaye de Tamié (Savoie).

31 mai : troisième « fête des voisins » devant le bâtiment A des Tattes.

9 juin : fête des bénévoles au temple des Crêts de Pregny (Grand-Saconnex) avec repas et animation préparés par l'association des Somaliens.

30 août : sortie au cirque Knie.

13 septembre : présentation du livre de Mme Margarita Sanchez-Mazas, «La construction de l'invisibilité», à la bibliothèque de HES (participation à la table ronde)

17 octobre : journée du refus de la misère (ATD Quart Monde) ; six femmes requérantes d'asile préparent un repas.

Octobre-novembre: confection de plus de 100 paquets de Noël par et avec la paroisse du Petit-Saconnex.

4-5 novembre : retraite romande annuelle à la Pelouse, à Bex, où nous rencontrons des personnes d'autres cantons engagées auprès des réfugiés.

13 novembre : consécration d'Anne-Mad Reinmann à Saint-Pierre.

8 décembre : fête de l'Escalade avec les enfants des Tattes.

14 décembre : Noël des enfants au foyer des Tattes.

22 décembre : Noël de l'AGORA au temple des Pâquis.

26 décembre : Incendie dans le bâtiment C des Tattes. Plusieurs personnes blessées.

Au cours de l'année, le Service culturel de la Ville de Genève a offert 25 billets pour le théâtre (notamment les Bijoux de la Castafiore au théâtre de Carouge et le Malade imaginaire au théâtre Pitoëff) et 15 pour des concerts et des séances de cinéma.

Aumônerie genevoise œcuménique auprès des requérants d'asile
Ch. de Poussy 1, Bâtiment A – 1214 Vernier
Tél. 022 930 00 89
Secrétariat : 022 819 88 27